25-58693/MPRH du 18/07/2025

La Nouvelle-Calédonie recrute, pour les besoins du Service de l'industrie de la Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (DIMENC), un **Inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement**.

Le poste est à pourvoir dans le cadre d'une mission ponctuelle à compter du 01 Août 2025 jusqu'au 31 Juillet 2026.

Contexte et mission :

Les missions du service industrie consistent à réglementer et contrôler les activités industrielles, notamment celles susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement, les biens et les personnes : installations classées relatives aux déchets, ouvrages hydrauliques, explosifs, équipements sous pression, métrologie légale, radioprotection. En particulier, elle exerce des missions pour le compte :
- des Provinces : inspection des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), instruction de dossiers et de plaintes, appui aux décideurs publics,
- de l'Etat : contrôle des explosifs (importation, transport, stockage, mise en œuvre) et instruction des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux,
- de la Nouvelle-Calédonie : contrôle des ouvrages hydrauliques (barrages), des équipements sous pression, métrologie légale (balances commerciales, ponts bascules, bacs de stockage, volucompteurs, taximètres), radioprotection et secrétariat du fonds TAP (taxe anti-pollution).

Au sein du service industrie, la section « Environnement industriel » est chargée du contrôle et de l'accompagnement de 1300 ICPE sur l'ensemble du territoire, dont plusieurs d'entre-elles représentent un enjeu majeur pour la Nouvelle-Calédonie (usines métallurgiques, dépôts pétroliers, centrales de production d'électricité...).

Activités principales :

L'inspecteur ICPE, sous l'autorité directe du chef du service de l'industrie (section « Environnement industriel »), assure la bonne application des politiques publiques et de la réglementation en vigueur pour les entreprises industrielles de Nouvelle-Calédonie. Il/elle contribue, par son action quotidienne d'accompagnement et de contrôle à créer une relation constructive, pragmatique et de confiance entre l'industrie et l'administration dans une perspective de consolidation du secteur et de développement industriel durable.

L'inspecteur ICPE est notamment chargé(e) des missions suivantes :
· missions d'inspection, de contrôle, d'instruction, de suivi, de conseil, et d'accompagnement des activités industrielles ICPE dans un double objectif de rigoureuse gestion des risques et de satisfaction des usagers ;
· participation à la mission d'appui et de conseil aux décisions publiques dans les domaines de compétence de la section par une connaissance fine des acteurs privés (tant en termes de risques industriels que de santé économique) et du contexte industriel de la Nouvelle-Calédonie ;
· relations internes et externes : relations internes avec la direction, le chef de service, les chefs de section et l'ensemble des services de la DIMENC.
Relations avec l'ensemble des parties prenantes et des ICPE, en lien avec la hiérarchie : industriels, provinces, autres administrations, etc.

Le portefeuille d'installations de l'inspecteur sera défini suivant le profil, les compétences et la motivation du candidat parmi les possibilités actuelles du service (installation métallurgique, centrale thermiques, entrepôts, ateliers mécaniques...).

Profil :

Savoir / Connaissances / Diplôme exigé :
- formation technique
- expérience souhaitable dans le secteur industriel

Compétences liées à la tenue du poste :
- connaissances techniques liées au secteur industriel,

- rigueur et pragmatisme pour évaluer les risques et prendre en compte les enjeux,
- capacité d'analyse et de synthèse,
- bonne communication orale et écrite,
- respect du secret professionnel.

Comportement professionnel :
- réactivité et dynamisme,
- qualité d'écoute et de dialogue, tant en interne qu'en externe,
- force de proposition,
- équilibre entre autonomie et reporting vers la chaîne hiérarchique,
- sens du travail en équipe et esprit de corps.

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter Hervé CHERAMY, Chef de service Tél: 27 17 48 / mail : *herve.cheramy@gouv.nc*

Merci d'envoyer au plus tard le **Vendredi 22 Août 2025** votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation, d'un CV, de la **fiche de renseignements** ci-jointe et de la copie de vos diplômes à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle Calédonie / B.P M2 - 98849 Nouméa cedex / *drhfpnc.recrutement@gouv.nc*